

Conseil Municipal du 27 février 2023

à

N°ordre 22
N° identifiant 2023-0028

Titre Demande de subvention à l'État pour l'opération de renaturation de la Boivre - Études et première phase de travaux

Rapporteur(s) Mme Léonore MONCOND'HUY
Date de la convocation 21/02/2023

Président de séance Mme Léonore MONCOND'HUY
Secrétaire(s) de séance

PJ.

Membres en exercice 52
Quorum 27

Présents	41	<p>Mme Léonore MONCOND'HUY - Maire M. Stéphane ALLOUCH - Mme Élodie BONNAFOUS - Mme Coralie BREUILLÉ-JEAN - Mme Ombelyne DAGICOUR - M. Vincent GATEL - M. Amir MISTRIH - Mme Élisabeth NAVEAU DIOP - Mme Hélène PAUMIER - M. Kentin PLINGUET - M. Charles REVERCHON-BILLOT - Mme Julie REYNARD - Mme Nathalie RIMBAULT-HÉRIGAULT - M. Robert ROCHAUD Adjoint M. Frankie ANGEBAULT - Mme Samira BARRO-KONATÉ - Mme Lisa BELLUCO - M. Bastien BERNELA - Mme Alexandra BESNARD - M. Anthony BROTTIER - Mme Isabelle CHÉDANEAU - M. Didier DARGÈRE - Mme Laurence DAURY REIG - M. Rafael DOS SANTOS CRUZ - Mme Alexandra DUVAL - Mme Julie FONTAINE - M. Jean-Louis FOURCAUD - M. Abderrazak HALLOUMI - M. Didier LONGUEVILLE - Mme Zoé LORIOUX - - CHEVALIER - M. Laurent LUCAUD - M. Christian MICHOT - M. Pierre NÉNEZ - Mme Chantal NOCQUET - M. Maxime PÉDEBOSCQ - Mme Clémence POURROY - M. Pierre RIGOLLET - M. Pierre-Étienne ROUET - M. Théo SAGET - Mme Sylvie SAP - Mme Claude THIBAUT Conseillers municipaux</p>
----------	----	---

Absents	8	<p>Mme Béatrice BEJANIN - M. François BLANCHARD - M. Aurélien BOURDIER - M. Alain CLAEYS - M. Bouziane FOURKA - Mme Carine GILLES - Mme Monique HERNANDEZ - Mme Lucile VALLET Conseillers municipaux</p>
---------	---	---

Mandats	3	<p>Mandants</p> <p>M. Aloïs GABORIT Mme Solange LAOUDJAMAÏ Mme Agnès DIONÉ</p>	<p>Mandataires</p> <p>M. Charles REVERCHON-BILLOT M. Anthony BROTTIER Mme Claude THIBAUT</p>
---------	---	---	---

Observations	L'ordre de passage des délibérations est le suivant : 1 à 13, 15, 14, 16 à 49.		
--------------	--	--	--

Projet de délibération étudié par:	Commission Démocratie, citoyenneté et fonctionnement institutionnel
------------------------------------	---

Service référent	Direction générale des services Mission Relations territoires - Partenariats
------------------	---

Dans le cadre du projet de renouvellement du quartier de la gare porté par Grand Poitiers, la ville de Poitiers s'engage à mettre en œuvre les dispositifs nécessaires à la renaturation de la Boivre sur tout le linéaire traversant le périmètre de projet (soit environ trois kilomètres jusqu'à la confluence avec le Clain).

Le traitement de la Boivre et ses berges fait partie des facteurs de transformation vertueuse du secteur gare. Sa reconquête est un des piliers dans la stratégie du projet et elle s'inscrit dans une logique longitudinale de fond de vallée.

Les objectifs de l'opération sont multiples : renforcer le couloir écologique du cours d'eau la Boivre, améliorer le milieu aquatique d'un point de vue écologique et fonctionnel, favoriser le maintien et la préservation de la biodiversité, augmenter la résilience des secteurs en zone inondable et développer les lieux de fraîcheur en milieu urbain, créer de nouveaux espaces publics et cheminements au bord de l'eau, rendre le paysage plus qualitatif et agréable.

Mais la renaturation ne pourra se faire de manière uniforme compte tenu de la réalité du terrain : certaines séquences sont trop dégradées, trop peu accessibles ou bien sur des terrains privés non mobilisables dans le projet. Le choix a été fait de retenir une démarche différenciée en travaillant dans ou hors gabarit existant.

Six séquences ont été définies et étudiées pour dégager pour chacune d'entre-elles, sur la base d'un constat de terrain, les contraintes, les enjeux et orientations principaux.

Le projet est mature et deux secteurs pourraient être engagés à court terme : le secteur La Poste et le secteur Du Guesclin. Il reste à mener des études préliminaires à l'échelle du quartier (eau, plans de gestion, modélisation hydraulique, études règlementaires...) et toutes les études de Maitrise d'œuvre (Moe) (dont les premières attachées aux deux premiers secteurs).

Le coût des études et de la première phase des travaux est estimé à 736 000 € Hors taxe (HT). Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses en € HT		Recettes en € HT	
Études	236 000	État – Dotation de soutien à l'investissement local (Dsil) / Fonds vert	368 000
Travaux	500 000	Autofinancement	368 000
Total	736 000	Total	736 000

Après examen de ce dossier, il vous est proposé :

- d'autoriser Madame la Maire ou son représentant à solliciter le soutien de l'État au travers de la Dsil Dotation de soutien à l'investissement local (Dsil) / Fonds vert, à hauteur de 368 000 € HT
- d'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce sujet
- d'imputer les recettes correspondantes, à l'opération 4101 « Quartier de la Gare : caserne, espaces publics et renaturation de la Boivre », article 1347 du budget Principal.

POUR	44	
CONTRE	0	
Abstention	0	
Ne prend pas part au vote	0	

La Maire,

Mme Léonore
MONCOND'HUY

Le Secrétaire,



RESULTAT DU VOTE

Adopté

Affichée le	6 mars 2023	Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	8 mars 2023
Date de réception en préfecture	6 mars 2023	Identifiant de télétransmission	086-218601946-20230227-171878-DE-1-1
Nomenclature Préfecture	7.5	Subventions	